



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 31 juillet 2013

# Communiqué de presse

## Fixation des prix des produits pétroliers en Martinique le 1<sup>er</sup> août 2013

Dans le cadre de la révision mensuelle des prix des produits pétroliers prévue par le décret n° 2010-1332 du 8 novembre 2010, les critères observés en juillet 2013 aboutissent aux constats suivants :

1 – **Hausse du cours du pétrole brut (Brent) de +4,2%**, liée à la fin des maintenances des raffineurs aux Etats-Unis et en Europe (hausse de la demande) ainsi qu'aux maintenances qui tendent l'offre en mer du Nord.

2 – **Hausse du cours du butane de +8,6%**, due à la demande de butane et de naphta en Asie pour la pétrochimie.

3 – **Hausse du cours du super de +3,9%**, due principalement au pic des maintenances de raffineries asiatiques en mai et en juin,

4 – **Hausse du cours du gazole de +3,2%**, liée au même facteur et au froid qui a fait grimper la demande en Europe pour re stocker.

4 – **Hausse du cours du dollar de +1,7%**

La structure des prix intègre, comme au mois de juillet 2013, l'accord relatif à la marge des détaillants signé le 13 juin 2013, consistant à suspendre provisoirement le prélèvement des AIP et à affecter le montant correspondant à la marge de détail. Ce dispositif est sans incidence sur les prix à la pompe.

Il résulte de la conjonction de ces éléments qu'en Martinique, à compter du **1er août 2013 à zéro heure** :

**1 - les prix maximum des carburants routiers** sont fixés comme suit :

super sans plomb : **1,58 €/l** au lieu de 1,54€/l au mois de juillet 2013, soit + **4cts / l**,

gazole route : **1,29 €/l** au lieu de 1,26€/l au mois de juillet 2013, soit + **3cts / l**

2 - le prix maximum de la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg est fixé à 22,14€ au lieu de 21,51 € en juillet 2013 soit une hausse 0,63€.

A titre de comparaison entre la France métropolitaine et la Martinique, les prix moyens sur le mois de juillet 2013 des carburants sont les suivants :

	juillet 2013	
	France métropolitaine	Martinique
Super sans plomb	1,54 €	1,54 €
Gazole	1,34 €	1,26 €

\*Source UFIP (prix moyens constatés)

L'observatoire des prix a été préalablement informé de ces évolutions.

Pour le Préfet, délégation  
Le Préfet  
le Secrétaire Général de la Préfecture  
de la Région Martinique



Philippe MAFFRE

---

**Contact presse**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-23 ou 06-96-31-28-03  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

---